

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

---

### CONTEXTE

Au titre de l'année 2022, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique a organisé le concours externe sur titres avec épreuve d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Loire-Atlantique, en particulier Nantes et son agglomération.

### CALENDRIER DU CONCOURS POUR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Arrêté d'ouverture	19 septembre 2022
Période d'inscription	12 octobre au 12 novembre 2022
Date limite de dépôt des dossiers	19 novembre 2022
Épreuve d'admission	Du 16 au 20 décembre 2022
Jury d'admission	20 décembre 2022
Résultats admission	21 décembre 2022

### NOMBRE DE POSTES OUVERTS

NOMBRE DE POSTES OUVERTS	PÉRIMÈTRE
61	Loire-Atlantique

## **JURY**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique a désigné les membres du jury suivants :

### **Collège des élus locaux**

- NAULIN Hélène                      Adjointe au maire à la Petite enfance, familles et parentalité, Nantes
- VIEAU André-Jean                  Président du SIVU enfance, Ancenis Saint Géréon

### **Collège des fonctionnaires territoriaux**

- JOUBERT Myriam                    Auxiliaire de puériculture principal 1<sup>ère</sup> classe, représentante du personnel en CAP du CDG44
- SEVIN Christian                      Attaché territorial, responsable d'établissement - Petite Enfance, Nantes

### **Collège des personnalités qualifiées**

- DESSÈVRES Émilie                  Directrice multi-accueil, Legé
- VASSE Thierry                        Directeur Général Adjoint, Éducation Enfance Jeunesse, Orvault

# ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

## 1/ ÉPREUVE

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du 16 au 20 décembre 2022, aux Salons 8<sup>ème</sup> Sens - 78 rue Jean Jaurès à Rezé (44).

Rappel de l'épreuve :

Le concours sur titres d'auxiliaire de puériculture de classe normale comprend une épreuve unique d'admission.

Le concours externe sur titres d'auxiliaire de puériculture de classe normale comprend **une épreuve unique d'admission** qui consiste en **un entretien** ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois concerné (durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé).

Il n'existe pas de programme réglementaire pour cette épreuve. Il est attribué à l'épreuve une note de 0 à 20.

## 2/ RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE ORALE

ÉVENTAIL DES NOTES	NOTE > 16	13 < NOTE ≤ 16	10 ≤ NOTE < 13	5 ≤ NOTE < 10	NOTE < 5	MOYENNE
de 5,50 à 20	30	30	20	15	0	13,53
	31,58 %	31,58 %	21,05 %	15,79 %	-	

## 3/ OBSERVATIONS DES EXAMINATEURS

- Le traitement de la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve (exposé du candidat) a été très inégal : de nombreux candidats ne se sont pas saisis de cette préparation à l'exposé de 5 minutes, perdant ainsi des points précieux.
- Les examinateurs insistent sur la nécessité absolue de prendre connaissance de la note de cadrage de l'épreuve. Beaucoup de candidats ne semblent pas informés de la nature de l'épreuve.
- Les connaissances relatives à l'environnement professionnel s'avèrent lacunaires : manque de connaissances sur le fonctionnement des collectivités, les partenaires... de l'éveil citoyen est indispensable.
- Les examinateurs ont noté une bonne appréhension du travail en équipe pluridisciplinaire.

Axes à perfectionner :

- Notions de projet de structure EAJE et de projet pédagogique.
- Protocoles hygiène/santé à mieux maîtriser. Ils ne sont pas du seul ressort de la direction du site, les auxiliaires de puériculture doivent y prendre toute leur place au niveau de responsabilité qui est le leur.
- Compréhension de l'environnement territorial.

- Motivation trop souvent réduite à la seule pérennité de l'emploi.
- Notions liées à la Fonction Publique Territoriale (compétences des collectivités territoriales, droits et obligations des fonctionnaires...).
- Vocabulaire professionnel, parfois approximatif.

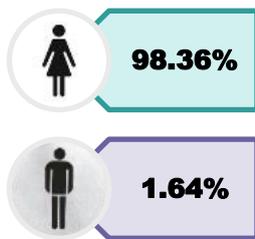
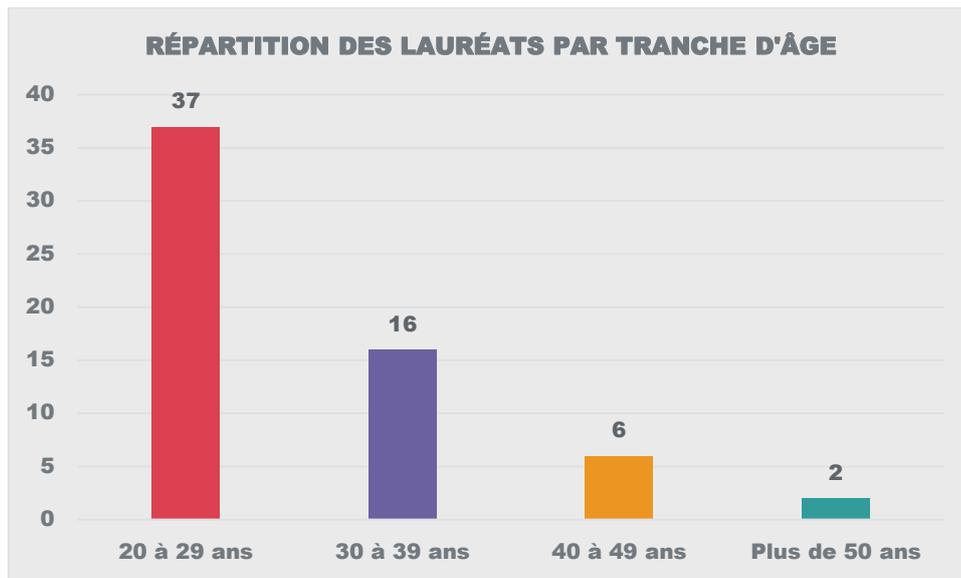
#### **4/ JURY D'ADMISSION**

Le jury s'est réuni le 20 décembre 2022, à 16h00 afin d'arrêter la liste des candidats admis. Cette liste est établie par ordre alphabétique.

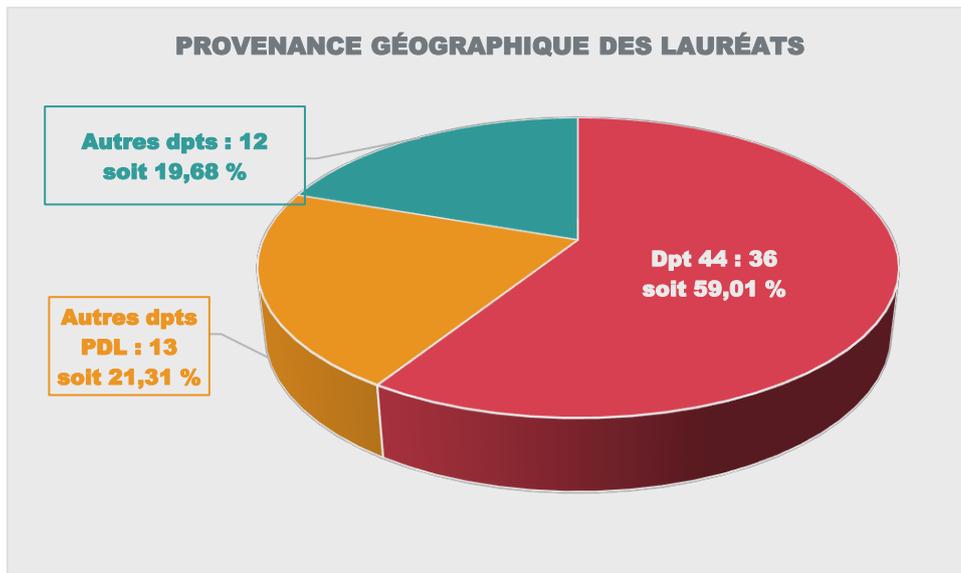
Conformément à l'article 6 du décret 2007-114 du 29 janvier 2007 modifié, « un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne des notes obtenues est inférieure à 10 sur 20 ».

<b>Nombre de postes ouverts</b>	<b>Seuil d'admission</b>	<b>Nombre d'admis</b>
<b>61</b>	<b>12,50</b>	<b>61</b>

## PROFIL DES ADMIS



**Moyenne d'âge :**  
**31,34 ans**



## OBSERVATIONS DU JURY

---

Les membres du jury attirent l'attention des futurs candidats sur la nécessité de se préparer à l'unique épreuve orale du concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale.

Même s'il est vrai que le changement de statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux a eu pour conséquence la modification de la nature de l'épreuve orale en y intégrant un exposé de 5 minutes du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, les membres du jury rappellent que la note de cadrage de l'épreuve était, comme indiqué sur la convocation, disponible sur le site du Centre de Gestion de Loire-Atlantique : [www.cdg44.fr](http://www.cdg44.fr). Si la note de cadrage ne constitue pas un texte réglementaire dont les candidats pourraient se prévaloir, elle reste cependant un document indicatif destiné à éclairer les candidats dans leur préparation au concours.

Par ailleurs, les membres du jury souhaitent également alerter les candidats à propos des questions liées à l'environnement professionnel et territorial en particulier. En effet, certaines notions doivent être connues par tout citoyen, a fortiori tout fonctionnaire.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des intervenants (membres du jurys, examinateurs) pour leur disponibilité, professionnalisme et expertise.

Fait à Nantes, le 9 février 2023

La Présidente du jury,

Hélène NAULIN

